

National 3 Féminisme 8 Santé 10 International 12

Financer nos rentes par un génocide?

Féminicides: contre le continuum des violences de genre

PFAS, des polluants pour la vie

La gauche et la question de la défense

Édito

## L'extrême droite se nourrit de la violence qu'elle produit

**L**e 10 septembre, le tribun néofasciste Charlie Kirk est tué par balle lors d'un meeting dans l'Utah. Grand artisan des succès électoraux de Donald Trump parmi la jeunesse étasunienne, sa mort a déclenché une séquence médiatique l'érigeant en martyr.

Alors qu'elle semblait fragmentée ces derniers mois, l'extrême droite étasunienne s'est soudainement unifiée derrière le souvenir de Kirk. Dans son sillage, l'extrême droite du monde entier a pleurniché sa mort. Avant même que ne soit connue l'identité réelle de l'auteur des faits, la machine médiatique était lancée: Kirk aurait été victime de la haine et de la virulence du camp progressiste, qu'il faudrait dès lors éradiquer – par la force si nécessaire.

La gauche est considérée par l'extrême droite comme responsable de toute la violence politique contemporaine, soit parce que ses partisans l'exerceraient directement, soit parce que sa politique « *pro-migratoire* » serait la source d'une montée de l'insécurité.

L'instrumentalisation de la mort de Kirk par l'extrême droite mondiale fait alors écho à tous les martyrs, célèbres ou anonymes, brandis par

le camp réactionnaire ces dernières années : cela lui permet de se présenter comme victime et réaction à la violence plutôt que productrice de celle-ci. Cette stratégie de victimisation participe ainsi pleinement à la diabolisation de l'extrême droite – et, en miroir, à la diabolisation de la gauche. Dernier exemple en date : la désignation, par Trump, de tout engagement antifasciste comme terroriste.

« Je pense que cela vaut le coût, malheureusement, d'avoir des morts par armes à feu chaque année pour que l'on puisse avoir le second amendement qui nous permet de protéger nos autres droits donnés par Dieu. C'est un marché raisonnable. C'est rationnel. » C'est dans ces termes que Charlie Kirk défendait le droit de posséder des armes, le 5 avril 2023. Cette position, largement partagée au sein du camp conservateur, nourrit et normalise le recours à la violence.

Faut-il rappeler les tueries racistes de Pittsburg en 2018 et d'El Paso en 2019 ? la fusillade LGBTIphobe de Colorado Springs en 2022 ? l'assaut du Capitole en janvier 2021 à l'appel de Trump ? l'assassinat de l'élue démocrate Melissa Hortman et de son mari en juin dernier ? C'est bien le camp conservateur qui alimente ouvertement un climat de haine et perpétue les conditions de sa mise en acte mortelle.

La séquence autour de Kirk aura au moins eu l'utilité de clarifier les fractures au sein du camp progressiste. Sa frange institutionnelle dominante, impuissante face au trumpisme, s'est égarée dans les sempiternelles « condamnations » de la violence. Ces dernières se sont enchaînées parmi les démocrates, faisant de Charlie Kirk une victime lambda – allant parfois jusqu'à vanter son engagement pour le « débat », comme si le fond de ses propos ne reposait pas sur la haine. Sa mort perd ainsi toute coloration politique, débouchant sur des appels à la sacro-sainte « unité » du pays. Mais quelle unité est possible avec le mouvement MAGA ?

La base de la nouvelle gauche populaire n'est pas tombée dans le panneau, grand comme un gratte-ciel, de la sacralisation du « débat », quel qu'en soit le fond. Encore tenue à l'écart du monde médiatique et institutionnel, elle ne regrette pas le provocateur néofasciste – et n'a pas à en rougir.

Antoine Dubiau Clément Bindschaedler

# AGENDA

## Genève

SA 27 SEPT.  
PROCÉDURE D'ASILE ET DROIT DES PERSONNES MIGRANTES

Formation  
10 h 30 Local de solidarités  
Org.: Jeunesse solidaire

SA 27 SEPT.  
MANIFESTATION POUR LA PALESTINE  
13 h 30 Place de Neuve

ME 1<sup>er</sup> OCT.  
MANIFESTATION CONTRE LA HAUSSE DES TAXES D'ÉTUDES HES  
17 h 15 HEdS

SA 4 OCT.  
COLLOQUE « ANIMAUX & SOCIÉTÉ »  
L'évolution de leur statut: d'objets alimentaires à sujets de droit  
10 h → 19 h Salle comm. de Plainpalais

LU 6 OCT.  
FREE JEREMY LA SUITE  
Rassemblement  
16 h Bourg-de-Four

VE 10 OCT.  
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET SYNDICALISME  
Débat, avec Agnès Levallois (iReMMO) et Jean-François Bayart (CNRS)  
18 h Uni Mail  
Org.: Sit, CUAE, SSP

## Vaud

SA 27 SEPT.  
4 HEURES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE « EN IRAN, LES FEMMES TIENNENT TÊTE »  
Maison du Peuple, Renens  
Org.: Marche mondiale des Femmes

JE 23 OCT.  
SOMMET DES PEUPLES VERS LA COP30 : UNIR LES LUTTES POUR LA JUSTICE SOCIALE ET CLIMATIQUE  
Table ronde avec  
► Leticia Paranhos (Présidente des Amies de la Terre, Brésil)  
► Moises Borgues (Mouvement des personnes atteintes par les barrages, Brésil)  
19 h 30 Pôle Sud, Lausanne  
Org.: Stop Pillage

## FRIBOURG

ME 1<sup>er</sup> OCTOBRE

# JOURNÉE DE GRÈVE ET D' ACTIONS CONTRE L'AUSTÉRITÉ

Voir article page 4

## LAUSANNE

JE 2 OCTOBRE

# MANIFESTATION CONTRE LES COUPES DANS LA SANTÉ

Voir article page 5

18 H

ESPLANADE DE MONTBENON

## REJOIGNEZ-NOUS!

Marre de rester simple spectateur-ice-x, envie de participer, d'une manière ou d'une autre, à la construction d'un autre monde ? Alors n'hésitez pas, rejoignez solidarités!  
→ solidarites.ch/rejoignez-nous

## AVEZ-VOUS BIEN PAYÉ VOTRE ABONNEMENT?

Votre journal a besoin de vous ! Merci de vous assurer que votre abonnement pour l'année est bien réglé !  
→ Sur notre site : solidarites.ch/abonnements  
→ Par Twint, en scannant ce QR code



Impressum  
Editeur  
Journal solidarités  
Case postale 2089  
1211 Genève 2  
T +41 22 740 07 40  
E journal@solidarites.ch  
W solidarites.ch/journal

Tirage  
5 000 exemplaires  
17 n° par an  
Comité éditorial  
Nadia Badocoui  
Clément Bindschaedler  
Antoine Dubiau  
Guillaume Martthey  
Noémie Rentsch  
José Sanchez  
Thomas Vachetta  
Léon Violet  
Rédacteur  
Luna Allouix  
Pierre Conscience  
Nathalie Delbrouck  
Anouk Essayad

Pierre Raboud  
Zélie Stauffer  
François Wos  
Maquette et mise en page  
Niels Wehrspann  
Couverture  
Niels Wehrspann  
Nathalie Delbrouck  
Anouk Essayad

Abonnements  
Annuel  
Étudiant·es, chômeur·euses, AVS/Al...  
Soutien  
3 mois à l'essai  
Pour payer :  
Demandes d'abonnement et changements d'adresse :  
abos@solidarites.ch

Contacts régionaux du mouvement  
Genève  
25, rue des Gares  
Case postale 2089  
1211 Genève 2  
T +41 22 740 07 40  
E info@solidarites.ch  
W solidarites.ch/geneve

Neuchâtel  
Case postale 3105  
2001 Neuchâtel  
T +41 79 473 83 81  
E ne@solidarites.ch  
W solidarites.ch/ne

Vaud  
5 place Chauderon  
1003 Lausanne  
T +41 79 402 28 74  
E vaud@solidarites.ch  
W solidarites.ch/vaud

# LA POLICE TUE, LA JUSTICE ACQUITTE ET LA MUNICIPALITÉ PROTÈGE

Durant le mois d'août, la ville de Lausanne a été secouée par la mort de Marvin, les incidents de Prélaz et les révélations sur la police municipale. Face à une police gangrenée par le racisme et les discriminations, les politiques et la justice ne peuvent se dédouaner de leurs responsabilités de longue date !

L'été 2025 a été un rappel brutal du racisme, de la violence et du caractère discriminatoire de la police lausannoise. Trois personnes ont perdu la vie dans les mains de la police : Michael Kenechukwu Ekemezie, un homme noir décédé après une interpellation violente, Camila, une adolescente de 14 ans, et Marvin, un jeune noir de 17 ans, tous les deux décédés lors de courses poursuites en scooter avec des agents lausannois. Mentionnons également le cas de Siraj Mohamed Nur, un homme noir battu à mort par le personnel du restaurant Le Vaudois. La police et le Ministère public ont relâché le meurtrier quelques heures après son arrestation, là où elle retenait bien plus longtemps en garde à vue des jeunes qui avaient brûlé des poubelles. Ces événements troublants, loin d'être anodins, sont les conséquences de décisions politiques bien réelles.

## Une politique raciste de lutte contre le deal de rue

Le trafic de drogues est à l'avant de la scène médiatique ces dernières années. Les médias bourgeois s'empressent de le dénoncer, accusant les dealers de rue, qui ne sont pourtant que la pointe de l'iceberg du réseau de narcotrafic. Pour y faire face, les autorités lausannoises et vaudoises suivent

une logique répressive. En octobre 2024, le municipal chargé de la sécurité, Pierre-Antoine Hildebrand (PLR), a annoncé le triplement des effectifs de police employés dans la répression du deal. Une stratégie incapable de lutter contre le problème et dont la mort de Michael nous rappelle le fond raciste : s'en prendre aux dealers de rue, comme les opérations Strada au niveau cantonal, c'est se concentrer sur le côté visible du trafic de stupéfiants. Les autorités n'essaient pas de démanteler les réseaux de narcotrafic par le haut, mais s'attaquent au bas de l'échelle, souvent des personnes noires sans statut légal, exploitées et précaires. Pour ces personnes, le deal est une source de revenu indispensable et non pas un simple acte malveillant.

Cette politique entretient et s'appuie sur le profilage racial, comme le révèlent des entretiens avec des agent·es ancien·nes ou en exercice. Elle conduit ainsi au harcèlement des personnes noires dans les rues de Lausanne, ainsi qu'à des interpellations violentes, voire mortelles, comme celles de Mike Ben Peter en 2018 et de Michael en mai 2025. Par conséquent, à la place d'amener des réponses concrètes au trafic des stupéfiants et à leur consommation, les autorités optent pour une stratégie discriminatoire, répressive et in fine létale.

François Graf / Strates



Marche en souvenir de Michael Kenechukwu Ekemezie et contre les violences policières, Lausanne 7 juin 2025

## Omerta face aux discriminations systémiques

En plus de cette posture raciste dans leur politique sur les drogues, il a été révélé en août que les autorités vaudoises et lausannoises entretiennent l'omerta depuis 2019 vis-à-vis du racisme et du sexisme endémiques dans la police.

Cette année-là, elles avaient pris connaissance d'un rapport alertant sur des comportements racistes, sexistes et autoritaires dans l'Académie de police de Savatan et les rangs de la police. Elles n'ont jamais considéré sérieusement les témoignages du rapport, qui n'a pas vu le jour.

Le scandale a éclaté cet été autour des révélations d'échanges racistes, sexistes, validistes, voire néonazis sur des boucles WhatsApp composées de dizaines d'agent·es de la police lausannoise. La Municipalité donne l'impression de lutter contre le problème en licenciant huit agents et en dénonçant un « racisme systémique ». En réalité, elle protège l'institution en ne mettant pas en œuvre des réformes de fond, comme elle a fermé les yeux sur les graves problèmes dont elle a eu connaissance ces dernières années. Or si les alertes avaient été prises au sérieux, peut-être que Nzoy, Michael, Camilla et Marvin seraient encore en vie.

## Face au racisme, la résistance!

De nombreux collectifs, comme Kiboko ou Justice pour Mike, luttent au quotidien pour dénoncer le racisme systémique au sein de la police et des autorités politiques et judiciaires vaudoises. solidaritéS exprime tout son soutien aux familles des victimes et se tient au côté de ces organisations.

En appui à leurs luttes, nos élu·es d'Ensemble à Gauche Lausanne proposent depuis des années au Conseil communal des mesures pour combattre le racisme systémique et pour éviter plus de morts inutiles. Pour n'en citer que quelques-unes, nous avons demandé la création d'une instance indépendante pour le dépôt de plaintes (2009), un récépissé à chaque interpellation (2017), l'interdiction du plaquage ventral (2022) et la suspension immédiate des policier·ères impliqués dans des affaires graves (2025).

Comme par le passé, ce n'est que sous la pression de la rue que la Municipalité commencera à mettre en place ces mesures qui permettraient de sauver des vies et de limiter l'impunité policière. Il est plus que jamais crucial de renforcer le mouvement antiraciste !

Ph. K.



Eric Roset

Manifestation contre le PAFE, Fribourg, 6 juin 2025

Monde du travail Fribourg

# EN CROISADE CONTRE L'ÉTAT AVARE! EN GRÈVE CONTRE LE PAFE!

Dans le canton de Fribourg, les travailleur·ses du service public et parapublic se mobilisent contre un énième programme d'austérité: nous avons manifesté le 24 septembre et surtout, nous serons en grève le 1<sup>er</sup> octobre.

On pourrait détailler et chiffrer toutes les mesures de « sacrifices » demandées aux travailleur·ses déjà sous pression: coupes salariales massives, gel des revalorisations salariales agendées dans le domaine de la santé, fusion de petites institutions parapubliques.

On pourrait lister les mesures remises provisoirement et magnanimement à plus tard par l'exécutif cantonal: limite des heures supplémentaires, flexibilisation de l'âge du départ à la retraite,

refonte de la grille des salaires, éjection du personnel de l'Hôpital de la LPERs (pour mieux détruire les conditions de travail de travailleur·euses de la santé déjà épuisés).

On pourrait montrer comment les métiers les moins rémunérés sont ceux qui sont le plus visés par ce programme d'assainissement des finances de l'État (PAFE).

On pourrait rentrer dans les calculs des mesures d'économies et de la répartition des « efforts » devant être faits par les communes

et les travailleur·ses; et montrer que ces dernier·es sont largement désavantagés.

Mais l'enjeu n'est pas dans le détail des chiffres. L'enjeu du PAFE est celui d'un transfert de richesse massif du travail vers le capital.

## Une attaque idéologique contre les services publics

On coupe dans les salaires des travailleur·ses essentiel·les à l'existence d'une société fondée sur la dignité humaine et l'égalité, pour remplir les poches des actionnaires et des grandes fortunes.

L'enjeu est celui, idéologique, du démantèlement des services publics. Le PAFE fait en effet suite à un précédent programme austéritaire datant des années 2014-2016, lequel avait déjà sabré dans les services publics. Dans un deuxième temps, le Conseil d'État avait annoncé une situation économique redevenue favorable. Sans revenir sur ces mesures budgétaires, il avait alors diminué l'impôt sur la fortune, ainsi que l'impôt sur les bénéfices et le capital des entreprises, pour une perte de 200 millions par années. D'ailleurs, ces cadeaux fiscaux sont maintenus, malgré les prétendues difficultés fiscales du canton.

Car les finances cantonales sont excédentaires depuis 2014 sans aucune exception. L'État compte une fortune de 590 millions au 31 décembre 2024 et n'a aucune dette. Comme dans d'autres cantons, la devise sacrée invoquée par la bourgeoisie (« les finances vont mal ») ne tient pas une seconde face à l'examen des faits.

L'offensive est donc bien idéologique: la droite ne supporte pas

l'existence d'un service public qui ne soit pas fondé sur une logique du profit. Comme le montrent les attaques menées dans tous les cantons, à tous les échelons de l'État, et dans presque tous les domaines (de la recherche au service public de l'information, en passant par l'enjeu essentiel de la santé publique ou de la lutte contre le dérèglement climatique), la bourgeoisie ne supporte pas l'existence d'institutions œuvrant pour le bien commun.

## Leur monde et le nôtre

Consultés, plus de 80 % des salarié·es du public et parapublic (soit plus de 5000 personnes) rejetaient en bloc toutes les mesures du PAFE. C'est que nous défendons notre monde contre le leur. Nous défendons l'utilité sociale de nos métiers et revendiquons pouvoir les mener dans de bonnes conditions.

L'heure est au renforcement des services publics, pas à leur destruction. Dans un contexte de dérèglement climatique, nous avons besoin d'institutions capables de répondre aux besoins de la population. Il est tout aussi urgent de mettre en place des mesures pour prévenir les féminicides. Enfin, nous devons permettre un asile digne des personnes exilées, contre l'horreur raciste quotidienne que nous faisons vivre à nos frères et sœurs d'humanité.

Nous avons été plus de 300 salarié·es réunies en assemblée extraordinaire jeudi 11 septembre. Tout ce monde était déterminé à lutter contre cette attaque et la majorité s'est prononcée pour une grève le 1<sup>er</sup> octobre. Hasard du calendrier, cette date est aussi celle de la journée nationale de la mobilisation contre les coupes prévues au niveau fédéral dans le domaine de la recherche et l'enseignement supérieur (qui se traduit par une diminution massive du budget du Fonds national suisse et de la contribution de la Confédération aux Universités et Hautes écoles).

L'enjeu est maintenant de massifier le mouvement, de convaincre les collègues de la nécessité de lutter pour défendre nos conditions de travail. Il sera aussi crucial d'impliquer la population, usagère quotidienne des services publics, pour qu'elle se mobilise à nos côtés.

Pour citer un titre légendaire de la Fonky Family, nous, travailleur·ses et usager·es du service public et parapublic fribourgeois, sommes parti·es « en croisade contre l'État avare »! Joignez-vous à notre combat le 1<sup>er</sup> octobre prochain!

Anouk Essyad



2500 personnes ont défilé au Sentier le 30 août 2025 pour défendre le Pôle Santé de la Vallée de Joux, très impacté par les mesures d'économie du Conseil d'État.

Monde du travail

Santé

Vaud

# NON À LA CASSE DES SERVICES PUBLICS

**Le Conseil d'État vaudois a annoncé des mesures d'économies brutales, les plus importantes de ces vingt dernières années. Première victime de cette politique d'austérité, le secteur de la santé parapublique, de manière irresponsable, est saigné à blanc. De graves détériorations des conditions de travail et de la qualité des prestations sont à craindre. Mais la mobilisation s'organise.**

**L**e Conseil d'État vaudois a annoncé des mesures d'« *assainissement* » lors de la présentation des comptes 2024. En invoquant le respect du « *petit équilibre* » budgétaire, 79 millions doivent être économisés sur le budget 2025, et un déficit de 369 millions est prévu pour 2026.

Pourtant, loin d'être à la peine, le Canton dispose d'une fortune de plus de 2 milliards et de dettes quasi nulles. Sur les 18 dernières années, les finances cantonales ont dégagé des excédents annuels moyens de 600 millions, soit près de 11 milliards accumulés. Le déficit actuel n'est donc pas conjoncturel mais est la conséquence directe d'une politique fiscale au profit des plus riches. Les baisses d'impôt successives des 12 dernières années ont réduit les recettes de 740 millions.

À ces cadeaux s'ajoutent les centaines de millions offerts aux contribuables les plus riches par la

mauvaise application délibérée du bouclier fiscal (estimés entre 500 millions et plus d'un milliard).

De plus, en décembre 2024, le Grand Conseil a voté une nouvelle baisse de 7 % de l'imposition des personnes physiques. Et en arrière-plan trône le spectre de l'initiative patronale dite des « 12 % », qui accentuerait encore ce démantèlement et provoquerait une nouvelle salve de coupes si elle devait être acceptée en 2026.

## Le secteur de la santé sacrifié

L'État a choisi, de manière irresponsable en termes de santé publique, de faire pour première victime de l'austérité le secteur de la santé parapublique (hôpitaux régionaux, EMS et soins à domicile).

En juin, l'État a gelé les très modestes mesures de revalorisation des salaires et de conditions de travail obtenues pour le personnel.

En juillet, le gouvernement annonçait 20 millions d'économies dès 2026 pour les hôpitaux régionaux, mettant en péril le Pôle santé de la Vallée de Joux et du Pays d'En-Haut ou l'établissement de soins palliatifs de Riveneuve.

Ailleurs, des mesures drastiques seront prises : licenciements et restructuration annoncées avant même la présentation du budget par le Conseil d'État.

La mise en péril des hôpitaux régionaux est un pas de plus vers la privatisation du secteur de la santé et vers une médecine à deux vitesses dont l'accès devient de plus en plus inégalitaire en fonction des régions de notre canton.

## Travailleuses précaires premières impactées

L'annonce des coupes en priorité dans le secteur de la santé parapublique est d'autant plus choquante qu'il s'agit d'un secteur très fémi-

nisé (90 % du personnel), déjà marqué par des conditions de travail très précaires et des salaires trop bas, et traversé par une pénurie de personnel sans précédent. Selon l'OBSAN, Le canton de Vaud manquera d'ici 2030 de 2500 infirmier·es et de 500 soignant·es de degré secondaire.

Il est urgent de trouver des moyens de fidéliser le personnel en poste et d'améliorer les conditions salariales et de travail. Or, avec les mesures d'économie l'État fait exactement le contraire. Il démontre aussi une nouvelle fois que sa politique est discriminatoire, lui qui n'a jamais ouvert de négociations sur les revendications féministes déposées depuis 2019 par les syndicats.

## Première mobilisation le 2 octobre

Face aux coupes, la résistance s'organise. La mobilisation du personnel de la santé parapublique en juin et une résolution du Grand Conseil, ironiquement portée par la députée UDC Céline Baux – qui est également dans le comité de l'initiative 12 % – ont contraint l'exécutif à dégeler partiellement les revalorisations salariales, qui restent très insuffisantes.

Les populations locales se sont aussi fortement mobilisées pour défendre les Pôles de Santé de la Vallée de Joux et du Pays d'En-Haut, contester les mesures dont ils sont victimes et alerter sur le risque de déserts médicaux dans les zones reculées du canton.

C'est par la présentation du budget 2026 que l'on apprend que les coupes dans les hôpitaux régionaux passent finalement de 20 à 5 millions. Dans les EMS, EPSM et ESE, les subventions pour les prestations d'entretien et de frais généraux sont amputées de 14 millions, laissant craindre privatisations et baisse de qualité de l'hygiène dans ces structures. Des économies de 24 millions devront être réalisées au CHUV et de 5 millions dans le maintien à domicile.

Les syndicats dénoncent fermement le flou du Conseil d'État et son refus de communication au sujet de ces mesures.

Face à ce démantèlement, seule la mobilisation collective peut faire reculer le Conseil d'État. Les syndicats SSP, Sud et FSF appellent à une première grande manifestation le jeudi 2 octobre.

Catherine Friedli secrétaire syndicale SSP

**Manifestation contre les coupes  
jeudi 2 octobre 2025  
18 h Montbenon, Lausanne**

## LA TERRE N'EST À PERSONNE ET SES FRUITS SONT À TOUTES ET TOUS!

Dans la torpeur de l'été, les autorités communales neuchâteloises, largement composée d'élus roses et vertes, ont annoncé la vente au plus offrant de la maison du Verger-Rond 20. Face à une vente d'une partie d'une cité-jardin bâtie par la Ville de Neuchâtel dans les années 1920, solidarités défend le rôle d'une propriété non-lucrative du logement.

Cette vente annoncée est d'abord problématique parce qu'elle touche à notre patrimoine politique et architectural. La cité-jardin est vendue à la découpe en séparant une maison des 13 autres appartements qui formait un tout. C'est la négation de l'action publique contre le mal logement et l'insalubrité et du rôle des collectivités, alors que nous vivons une généralisation de la crise d'accès au logement.

### Vol des locataires

Cette maison, sans locataire depuis 7 ans, a néanmoins reçu les loyers de locataires pendant un siècle. Le prétexte utilisé par les autorités, selon lequel elles auraient besoin de vendre pour financer la rénovation d'autres habitations à bon marché, est inadmissible. C'est admettre qu'on peut tirer un profit pendant un siècle sur un objet pour ensuite renoncer à le rénover alors que les propriétaires sont tenus, avec l'argent des loyers, d'entretenir le logement qu'ils se sont engagés à « fournir ».

### Servir la spéculation

Abandonner sans condition du terrain public à la propriété privée, c'est autoriser la liberté de démolir pour le lucre; c'est abandonner une tâche publique de soutenir les maîtres d'ouvrage d'utilité public; c'est enfin, participer à la hausse de prix qui alimente celle des loyers, très mécaniquement.

solidarités a dénoncé cette politique communale dans le cadre d'une petite action unitaire, réunissant une dizaine de militant-es et la presse locale.

Dimitri Paratte

## QUELLES PERSPECTIVES POUR LE MOUVEMENT DE DÉFENSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE?

Le 10 avril 2025, une assemblée générale des divers personnels de l'éducation réunit 300 personnes qui votent le principe de la grève commune face aux diverses attaques contre l'école et l'éducation. Malgré la mobilisation, les mesures contestées sont appliquées.

La veille de l'assemblée du 10 avril, le Département de l'instruction publique avait publié des directives, notamment celles sur le temps de travail, dans une version non discutée avec les représentant-es du personnel, montrant son mépris pour le dialogue social. Parmi les points inacceptables contenus dans les textes, l'escroquerie aux heures « non-prestées », à

savoir une augmentation de la charge de travail du personnel enseignant du primaire, du secondaire I et II et des éducateurs et éducatrices de l'Office Médico-Pédagogique.

La journée de grève du 13 mai est très bien suivie, avec 25 % de grévistes. L'AG du jour fait salle comble, plusieurs personnes doivent même attendre dehors. Hélas, certaines associations corporatives semblent avoir déjà

fixé leur agenda et refusent un débat large et ouvert sur la suite de la lutte.

Malgré ces réticences, une série de mesures sont tout de même adoptées par acclamation. Elles reflètent néanmoins la difficulté à se donner une unité: la création d'un Comité de lutte DIP pour discuter des prochaines étapes, une AG en juin pour choisir les moyens de lutte, parmi lesquels la grève, une manifestation le dernier jour de l'année, la grève administrative des mails et des notes, le comptage des heures dès la rentrée, etc. À la suite de l'AG, 2000 personnes prennent la rue en fin de journée.

Cette mobilisation permet une rencontre des associations avec la Conseillère d'État le 12 juin, qui, malgré la mobilisation, refuse le retrait et tout gel des directives et règlements. Afin de réfléchir aux débouchés possibles, une assemblée post-grève se tient le 17 juin, dans une temporalité ne permettant plus beaucoup d'actions immédiates. Les directives et règlements entrent, sans aucune modification, en force le 1<sup>er</sup> août. Face à cela, l'association professionnelle du secondaire II, l'Union, décide seule à la reprise de lancer une grève des notes. L'idée nous semble bonne mais nécessite d'être coordonnée.

En conclusion, nous pensons surtout qu'il faut renforcer un front unitaire voulu par la base, dans lequel nous défendrons le fait que seuls des moyens de lutte frontaux comme une véritable grève unitaire coordonnée par un comité de lutte large et déterminé sera en mesure de recréer un rapport de forces et faire plier les autorités.

Valentine Fueter Ohanessian  
Sébastien Bertrand

Manifestation lors de la journée de grève du 13 mai 2025





Gustave Deghliage

Manifestation « Lausanne antisioniste », 18 septembre 2025

National International Israël

# FINANCER NOS RENTES PAR UN GÉNOCIDE?

L'Association suisse des avocat-es pour la Palestine a interpellé les caisses de pension cantonales et fédérales, par le biais de la Loi sur la transparence, pour exiger d'avoir accès au détail de leurs investissements. Les réponses recueillies à ce jour révèlent un soutien financier continu aux activités de l'État d'Israël et à sa politique coloniale.

Les investissements des caisses de pension suisses révèlent un schéma récurrent. Le soutien à l'État d'Israël se matérialise soit par l'achat d'obligations étatiques, soit par des investissements dans des sociétés actives dans les violations du droit international.

La caisse fédérale des pensions PUBLICA a investi plus de 13,5 millions dans la banque israélienne Hapoalim. Celle-ci figure sur la liste noire des Nations unies des entreprises les plus complices de la colonisation, ce qui lui a valu d'être récemment exclue des investissements du fonds souverain norvégien, tout comme la banque Leumi. Les caisses publiques des cantons de Bâle et de Zurich figurent également parmi les investisseurs de ces deux banques.

La Caisse de pension de l'État de Genève comptabilise plus de deux millions de francs d'obligations souveraines de l'État d'Israël, tout comme celle de Neuchâtel bien que pour une valeur moindre (390 000 de francs). Le *Courrier* rapporte également que les Retraites Populaires, institu-

tion qui gère les fonds de la Caisse de pension de l'État de Vaud et de la Caisse intercommunale de pensions, a investi 13,3 millions dans des entreprises privées liées à Israël et 600 000 francs dans des obligations d'État israéliennes.

Par ailleurs, nous avons également découvert que la Suva, plus grande assurance-accidents de Suisse, détient à ce jour plus de 15 millions en obligations d'État israéliennes et plus de 9,5 millions en obligation des banques Hapoalim et Leumi susmentionnées.

## Une compromission ancienne

Au motif de faire fructifier les rentes, des caisses de pension investissent l'argent des travailleur-ses de Suisse auprès d'organismes coupables de crimes de guerre en Palestine. Pourtant, en tant qu'institutions de droit public, la Suva et les caisses de pension des collectivités sont tenues de respecter les obligations internationales de la Suisse, y compris les traités relatifs aux droits humains et au droit international humanitaire qu'elle a ratifiés.

Cette situation expose une incohérence flagrante. La Suisse, signataire du Statut de Rome qui a institué la Cour pénale internationale, voit ainsi ses institutions publiques financer un gouvernement dont le chef pourrait être arrêté sur sol suisse en vertu d'un mandat d'arrêt émis par cette même cour.

Mais la conjonction de condamnations morales et d'un refus de sanctions économiques est une pratique bien connue de la Suisse. Tout comme elle avait permis au régime d'apartheid de l'Afrique du Sud de se maintenir à flot au plus fort du boycott international à son encontre, ses investissements et ses partenariats avec Israël se poursuivent, au complet mépris des appels des organisations de droits humains et de l'ONU à prendre des sanctions.

## Le rôle des syndicats

Par leur participation au sein des instances décisionnelles de certaines caisses de pension, les syndicats possèdent un levier déterminant pour y faire respecter ces principes. En juillet, sous la pression d'une mobilisation syn-

## LA CAMPAGNE UBS DIVEST

Les montants dont nous parlons dans l'article ne sont que la pointe émergée de l'iceberg, réalisé par des institutions que le droit oblige à une certaine transparence. Le plus gros des investissements provient d'entreprises privées qui n'y sont pas tenues. Si on ne connaît pas précisément la masse totale d'argent privé suisse investi en Israël, on sait que celle-ci est conséquente et en constante augmentation.

Selon les calculs de l'ONG internationale EKÖ, l'UBS a augmenté ses investissements dans l'entreprise d'armement israélienne Elbit Systems de 875 % (!) durant le premier trimestre 2024, soit en pleine offensive génocidaire à Gaza. Alors que la première banque mondiale (JP Morgan Chase) a réduit sa participation de 70 %.

Face à cela, une coalition d'organisation a monté la campagne UBS divest, qui appelle les client-es de la banque à fermer leurs comptes et/ou à écrire pour demander le désinvestissement d'Elbit Systems. La campagne sera officiellement lancée dans le cadre d'un contre-sommet organisé à Genève le 27 septembre.

Plus d'infos : [ubs-divest.ch](https://ubs-divest.ch)

dicale coordonnée, la caisse de prévoyance de l'État de Genève a accepté d'abandonner l'entier de ses obligations d'État israéliennes. Une première victoire qui devrait en entraîner d'autres : des projets de résolutions similaires sont en cours d'adoption dans d'autres unions syndicales, notamment dans les cantons de Vaud et de Fribourg.

L'Association suisse des avocat-es pour la Palestine (ASAP) se réjouit de ces engagements syndicaux, qui sont représentatifs de l'opinion publique et en particulier de celle des travailleur-ses cotisant-es de ces caisses, qui refusent de se rendre indirectement complices des atrocités commises à Gaza au nom de la rentabilité. Ces pressions s'inscrivent dans une solidarité internationale populaire grandissante, face à la passivité des élites politiques, dont les travailleur-ses, avec les étudiant-es, sont les fers de lance – des dockers de Gênes aux grévistes des aéroports, en passant par les raffineurs du Brésil.

Elisa Turttschi pour l'ASAP

# FÉMINICIDES: SORTIR DE L'IMPUISSANCE ET LUTTER CONTRE LE CONTINUUM DES VIOLENCES DE GENRE

L'année 2025 se caractérise par un déchainement meurtrier de la violence patriarcale en Suisse. Face à l'ampleur dramatique des féminicides, comment sortir de l'impuissance, penser et lutter contre la violence de genre dans sa totalité ?

Depuis le début de l'année 2025, la Suisse a connu un nombre dramatiquement élevé de féminicides. Vingt-quatre meurtres de femmes et de filles en raison de leur genre ont été décomptés par la plateforme de recherche Stop Femizid; soit un féminicide tous les dix jours. Il s'agit du chiffre le plus élevé depuis le début du décompte annuel, en 2020 et il est probablement inférieur à la réalité. Neuf tentatives de féminicides ont également été relevées par la plateforme. Ce décompte repose sur un travail militant d'analyse des contenus de presse et des rapports de police. À l'heure actuelle, aucun organe officiel ne produit de données et de statistiques spécifiques aux féminicides en Suisse.

## Des politiques publiques insuffisantes

En avril 2025, la Confédération annonçait que la mise en œuvre du numéro d'urgence pour les victimes de violence domestique était repoussée de six mois, pour cause de manque de « bases légales nécessaires » et de la « complexité technique accrue du projet ». Il n'entrera en vigueur qu'en mai 2026. Rappelons que ce numéro représente l'une des mesures du plan national de lutte contre les violences, exigé par les collectifs de la Grève féministe depuis 2019. Il s'inscrit aussi dans le paquet de mesures rattachées à la convention du Conseil

d'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique – aussi connue sous le nom de convention d'Istanbul – adoptée par la Suisse en 2018.

Un plan d'application national de cette convention, comportant quarante-quatre mesures, existe depuis 2022. Il est coordonné au niveau fédéral par le Bureau de l'égalité mais sa mise en œuvre concrète dépend des cantons.

Au mois de juin 2025, alors que le nombre de féminicides s'élevait à dix-huit, le comité responsable de la convention d'Istanbul en Suisse s'est réuni pour définir des mesures urgentes pour tenter d'endiguer cette vague meurtrière. Il a engagé la Confédération, les cantons et les communes à trouver des solutions régionales pour combler le manque de places dans les refuges et maisons d'accueil pour victimes, et insisté sur le renforcement de la prévention des violences conjugales et domestiques durant les phases de séparation, notamment par une meilleure formation des professionnelles.

Ces mesures s'inscrivent dans la continuité de l'action publique qui se développe depuis plusieurs années autour de la thématique de la violence domestique et plus largement de réformes législatives ayant trait aux violences sexistes et sexuelles. En 2023 par exemple, le Parlement a adopté une révision du

droit pénal en matière sexuelle qui supprimait la notion de contrainte dans la qualification des viols et des contraintes sexuelles et introduisait le refus de la victime, ainsi que l'état de sidération, comme facteurs permettant la caractérisation pénale du viol.

C'est un fait, les mobilisations féministes qui traversent notre pays depuis 2019 ont donné une visibilité nouvelle à la problématique des violences sexistes et sexuelles (VSS) dans l'espace politique, médiatique et plus largement dans la société suisse. Ces mobilisations, couplées à une dynamique plus large, européenne et internationale, d'élaboration d'un cadre d'action contre les violences faites aux femmes et la violence domestique – dont la convention d'Istanbul est le produit – ont entraîné des changements sur les plans légaux et de politiques publiques. Des changements, certes, mais qui demeurent largement insuffisants, notamment pour des questions de manque de moyens financiers.

## Contre la particularisation et la hiérarchisation de la violence de genre

En tant que militantes féministes nous ressentons une forme d'impuissance, nouée à notre colère. Nos appels répétés à une augmentation conséquente et durable des moyens alloués à la lutte contre ces violences demeurent sans ré-

ponse. Tandis que les chiffres macabres recensés par la plateforme Stop Femizid démontrent que les violences de genre ne diminuent pas en Suisse, loin de là. Comment sortir de cette impuissance ? Comment sortir d'une dynamique où nous nous évertuons à formuler des demandes à des autorités politiques qui ne prennent toujours pas la mesure de la gravité de la situation ?

Depuis plusieurs années, des militantes et théoriciennes féministes, mobilisées principalement en Amérique Centrale et Latine, soulignent les limites d'une analyse des violences de genre qui se concentre uniquement sur celles qui se produisent dans la sphère privée et domestique et néglige ainsi d'autres formes de violences qui engagent plus directement la responsabilité de l'État. Elles incitent à repenser la violence de genre comme un outil transversal permettant la production et la reproduction de la domination patriarcale, mais aussi capitaliste et raciale, dans tous les espaces sociaux.

Leurs analyses s'inscrivent dans un contexte bien précis et très différent de la Suisse – où nombre de féminicides sont le fait de groupes paramilitaires et narco-trafiquants qui bénéficient d'une impunité totale dans des zones de *maquiladoras* à la frontière entre le Mexique et les États-Unis – mais elles entrent



Eric Roset

en écho avec d'autres réflexions, notamment celle élaborée par la professeure de psychologie sociale Patrizia Romito dans un ouvrage datant de 2006, *Un silence de mortes. La violence masculine occultée*.

Romito avance notamment l'idée que la séparation et la particularisation des différents types de violence de genre les uns par rapport aux autres a pour effet de masquer la dynamique structurelle qui les lie. Elle argumente pour une approche théorique et pratique de la violence de genre comme une réalité sociale transversale, qu'il ne s'agit pas de diviser en sous-champs pour lesquels développer des plans d'action spécifiques.

Patrizia Romito identifie aussi les cadres légaux – élaborés dans le cadre de la progressive constitution des violences faites aux femmes comme problème public depuis les années 1980 – comme des outils permettant une invisibilisation de la dimension politique de la violence patriarcale, par des tactiques de psychologisation et de naturalisation des expressions de cette violence.

### Sortir de l'impuissance, repenser la lutte féministe contre les violences

Ces analyses ouvrent des portes qui pourraient constituer autant de pistes pour repenser, depuis le mouvement féministe, la lutte contre les violences de genre dans

le contexte helvétique. Elles nous poussent à repartir d'une appréhension de la violence de genre comme expression d'une domination systémique prenant des formes multiples, dont la violence domestique ne représente qu'un avatar. Elles nous incitent notamment à constater qu'en Suisse, les cadres qui définissent la lutte contre différentes formes de violence de genre sont multiples.

La convention d'Istanbul touche à la violence faites aux femmes et à la violence domestique à l'échelle fédérale, mais sa mise en œuvre concrète dépend des cantons. Certains d'entre eux disposent par exemple de lois spécifiques à la lutte contre les violences domestiques.

Le harcèlement sexuel sur les lieux de travail, lui, est qualifié comme discrimination au sens de la loi sur l'égalité (LEG) depuis 1996.

Le statut et les droits des victimes sont encadrés depuis 1993 par la loi sur l'aide aux victimes (LAVI), qui n'est pas spécifique aux violences de genre mais concerne toutes les victimes d'infractions pénales.

Comme mentionné ci-dessus, les définitions et peines appliquées à des affaires de viols ou de contraintes sexuelles sont encadrées par le droit pénal en matière sexuelle.

Une multiplication de référentiels donc, dont résulte une frag-

mentation des qualifications et des stratégies de prise en charge. Sans parler des initiatives pour combattre des phénomènes comme le harcèlement de rue, dénoncées pour l'agenda sécuritaire et raciste qu'elles charrient bien souvent. Sans parler non plus des formes de violence de genre qui ne disposent d'aucune reconnaissance légale, à l'image de la transphobie.

La focale actuelle sur les violences qui se produisent dans l'espace domestique se justifie au vu de la prégnance de ce type de violence dans les statistiques dont nous disposons. Elle se justifie aussi parce que la reconnaissance de la sphère privée, et des actes de violences qui s'y produisent, comme des problèmes publics nécessitant une prise en charge collective représente une victoire historique du mouvement féministe. Il ne s'agit donc pas d'abandonner cette thématique des violences domestiques et de renoncer aux revendications actuelles et urgentes comme le plan national de lutte, l'ouverture du numéro d'urgence, l'amélioration de la formation des professionnel·les en première ligne dans le constat de ces violences et l'accueil des victimes, ou encore le renforcement et la pérennisation des financements des refuges et maisons d'accueil.

Mais en amont, une proposition pratique pour sortir de l'impuissance que nous ressentons face à

l'escalade des féminicides en Suisse pourrait consister à élaborer une stratégie ayant pour horizon une lutte convergente et uniformisée contre toutes les formes de violence de genre.

Une lutte qui revendique la fin du traitement différencié des violences selon les espaces sociaux où elles se produisent : à la maison, au travail ou dans l'espace public.

Une lutte qui thématise la responsabilité des autorités politiques et judiciaires dans le maintien de cette division, de la hiérarchisation des types de violence contre lesquels il s'agit de lutter en priorité et de la particularisation des moyens qui sont envisagés pour cette lutte selon la position des auteurs supposés au sein des rapports sociaux de race et de classe.

Une lutte qui refuse l'instrumentalisation raciste et l'appropriation de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles par des organisations et figures publiques d'extrême droite et leur alliés politiques, toujours plus nombreux-ses.

Une lutte finalement qui cherche à tisser et renforcer les liens avec d'autres collectifs militants eux aussi mobilisés contre des violences résultant de dominations systémiques, et pour lesquelles l'État et ses institutions portent une lourde responsabilité, à l'image des violences policières racistes.

Noémie Rentsch

# PFAS: DES POLLUANTS POUR LA VIE

Les substances per- et polyfluoroalkylées, connues d'après leur acronyme PFAS, constituent une famille de molécules privilégiée par l'industrie. Ces dernières sont pointées du doigt pour leur toxicité et leur omniprésence dans l'environnement. Malgré une étude pilote aux résultats alarmants, la Confédération a décidé d'annuler son projet d'étude longitudinale concernant les effets de ces substances sur la santé de la population.

Les PFAS représentent une large famille de molécules – plus de 10 000 recensées – caractérisées par la présence d'au moins une liaison carbone-fluor, particulièrement stable, qui confère à cette catégorie sa qualification de « polluant éternel » du fait de la difficulté à les dégrader, que ce soit par le métabolisme animal ou humain, ou des procédés techniques d'élimination des déchets. Mais comment en est-on arrivé à retrouver des PFAS jusqu'en Antarctique ?

## Les PFAS, favorites de l'industrie

Les PFAS présentent toute une série de caractéristiques qui les rendent très attractives. Leurs propriétés émulsifiantes, antiadhésives, ignifuges (qui empêche ou retarde l'inflammation), imperméabilisantes (contre l'eau et les matières grasses) en font des substances de choix pour toute une gamme de produits. On les retrouve ainsi dans les poêles en Teflon, les mousses anti-incendie, les emballages alimentaires et les textiles antitaches et imperméables (Gore-tex p.ex.). On les retrouve également dans de nombreux secteurs et procédés industriels: moulage des métaux, caoutchouc, plastiques, polymères, semi-conducteurs, etc...

C'est à partir des années 1950 qu'on voit apparaître, puis se répandre, ces molécules dans l'industrie. Tout comme pour les grandes firmes du tabac, certaines

entreprises découvrent la toxicité des PFAS qu'elles emploient mais maintiennent, durant plusieurs décennies, une chape de plomb sur leurs résultats. Dès 1961, le chef en toxicologie de la multinationale DuPont relève les effets toxiques sur les foies de rats exposés, même à très faible doses, de certains PFAS. À la même période, un travailleur de cette entreprise décède suite à une exposition aigüe aux PFAS. Des incidents similaires se répéteront au cours des années sans que la question de la pollution et de l'intoxication aux PFAS ne soit mise à l'agenda. Ce n'est qu'à partir des années 2010 que le sujet commence à être médiatisé massivement.

## Quel danger pour la santé ?

Du fait de la grande quantité de molécules présentes simultanément, de l'exposition faible mais constante et des effets à long termes (et souvent multifactoriels) de ces molécules, il est difficile d'établir clairement des liens de causalité entre une exposition et le développement subséquent de maladies.

Néanmoins, divers troubles résultant d'une exposition aux PFAS sont d'ores et déjà bien documentés. Ces derniers regroupent des troubles thyroïdiens, des taux de cholestérol anormalement élevés, des dommages hépatiques (foie), des cancers du rein et des testicules. Les PFAS affectent également la grossesse et le fœtus et

induisent un développement retardé des glandes mammaires, une réponse immunitaire réduite à la vaccination et un faible poids à la naissance.

De nombreux autres effets présumés sont documentés sans qu'il existe à ce jour des résultats permettant de les affirmer avec certitude. Concernant l'exposition, cette dernière varie en fonction du degré de pollution du lieu de résidence. Certains *hotspots* (lieux présentant des concentrations élevées) sont fréquents aux abords de certains sites industriels, de sites d'enfouissement contre les incendies, des décharges et dans les eaux usées. On en trouve également dans certains produits phytosanitaires qui sont ensuite pulvérisés sur les terres agricoles.

Solubles dans l'eau, les PFAS se retrouvent en grande quantité dans les étendues d'eau et nappes phréatiques à proximité des lieux cités précédemment. Ces molécules affectent évidemment également la faune et se bioaccumulent (accumulation progressive dans les tissus d'un organisme vivant) dans de nombreuses espèces au long de la chaîne alimentaire. Différents troubles immunitaires, hormonaux et de la reproduction ont été documentés chez certaines espèces exposées.

## Quelles solutions ?

Ces dernières années, plusieurs PFAS ont été frappés d'interdiction ou soumis à des restrictions.

Pour autant, ces dernières visent quelques molécules ou dizaines de molécules et ne s'appliquent pas à une interdiction générale de ces substances.

La solution pour l'industrie ? Remplacer les substances interdites par... d'autres PFAS dont la toxicité n'est pas encore établie et les présenter comme des alternatives « sûres ». Pourtant, le consensus scientifique est clair. Un document de l'académie suisse des sciences naturelles préconise ainsi le remplacement, à long terme, de tous les usages possibles des PFAS.

À court terme, il est conseillé de remplacer les PFAS là où des alternatives existent (16 % des cas aujourd'hui), d'accélérer le développement de substituts et d'étudier la présence et l'impact des PFAS sur l'environnement et la population suisse.

À moyen terme, l'académie conseille notamment de dépolluer les *hotspots* du pays. Récemment, des estimations ont donné une fourchette du coût de décontamination variable entre 1 à 26 milliards de francs pour les 20 prochaines années. Le bas de la fourchette correspond à un scénario où la pollution s'arrête complètement dès aujourd'hui et où seuls les sites les plus contaminés sont traités. Le scénario à 26 milliards prend en compte une utilisation maintenue des PFAS en Suisse. C'est bien vers ce second scénario que l'on se dirige.



### Où va la Suisse?

Malgré ces constats inquiétants, le pouvoir politique helvétique ne semble pas pressé d'agir. En août 2023, les résultats d'une étude pilote sur la biosurveillance étaient publiés. Parmi les substances étudiées figuraient plusieurs PFAS. 789 adultes des cantons de Berne et de Vaud ont été testés pour établir la présence d'un panel de molécules (dont 30 PFAS) dans leur organisme. Plusieurs PFAS (PFOA, PFHxS, PFOS) ont été retrouvés dans le sang de tous les participant·es de l'étude et d'autres à de hauts pourcentages (PFNA 99,6 %, PFDA 90,9 %, PFHpS 87,9 %, PFUnDA 51,2 %). Parmi les 23 autres PFAS testés, certains (n=9) sont détectés dans une minorité des individus (0,1-4,8 %) et d'autres (n=14) pas du tout.

Pour le PFOS, 3,6% des individus dépassaient le seuil au-dessus duquel des effets potentiels sur la santé sont attendus. Pour le reste des PFAS détectés, l'absence de données sur des seuils de santé ne découle évidemment pas de leur innocuité mais du manque de connaissance. On ne peut donc pas exclure, sur la base de cette étude, qu'une partie de la population suisse soit exposée à des seuils dangereux pour d'autres PFAS.

La principale conclusion à tirer est le besoin de faire de nouvelles études plus ambitieuses et qui suivent la population sur le long terme. C'est d'ailleurs ce qui avait été prévu par la confédération dans « l'Etude suisse sur la

santé », un suivi longitudinal sur 20 ans de 100 000 volontaires pour de nombreux polluants (PFAS, métaux lourds, glyphosate). Pourtant, le 2 septembre 2025, la RTS annonçait que ce projet était finalement abandonné du fait de son coût jugé trop élevé. Cette dernière aurait en effet coûté 12 millions de francs par an, soit 240 millions sur 20 ans. Deux jours plus tard, le 4 septembre, on apprenait de Martin Pfister, Conseiller fédéral à la défense, que la Suisse maintiendrait son achat de 6 drones, à l'entreprise israélienne Elbit Systems, notamment parce que la somme de 240 millions de francs déjà engagée ne pourrait probablement pas être remboursée...

À défaut de se donner les moyens de connaître la santé de sa population, la Suisse pourra dormir sur ses deux oreilles sachant que son espace aérien est surveillé (à l'exception des jours de givre) par des drones (escortés par des hélicoptères) et que l'argent public aura été envoyé à une entreprise participant au génocide à Gaza.

### Session spéciale

Le 9 septembre dernier, le Conseil national a tenu une session extraordinaire sur les PFAS. Le Conseil fédéral, complètement apathique sur les PFAS (comme sur tout le reste) et estimant que la Suisse en fait déjà suffisamment en la matière (comme toujours), a systématiquement appelé à rejeter les motions débattues. Le Conseil national en a néanmoins adopté certaines.

Sur les huit motions examinées, les trois qui étaient contraignantes ont été refusées. Aucune diminution à court (voire moyen) terme n'est donc exigée dans l'usage des PFAS. De même, la proposition de créer une taxe à la source sur les PFAS pour alimenter un fonds destiné à couvrir les coûts engendrés par l'utilisation de ces molécules a été refusé.

Parmi les mesures adoptées, on trouve une obligation de déclaration dans les produits contenant des PFAS et l'établissement de valeurs limites pour les PFAS qui tiennent compte de la santé – mais qui pourront être dépassées par l'industrie et l'agriculture si les représentant·es de ces dernières participent à des mesures de réduction.

La reprise automatique des prescriptions européennes en matière d'eau potable a été écartée, jugées « pas appropriées aux conditions suisses » (comprendre : trop contraignantes). Le Conseil fédéral sera chargé de définir les valeurs limites pour les PFAS en tenant compte de la santé mais également des « conséquences économiques ». Lorsque les seuils pour la santé sont dépassés, il suffit de les élever !

Autre tour de magie helvétique, les produits alimentaires contaminés par des PFAS pourront quand même être vendus, à condition d'être mélangés avec des produits non contaminés pour ne pas dépasser les seuils. Cette possibilité découle de la situation de certaines exploitations agricoles

de Saint-Gall. En août 2024, des analyses révélaient la présence, à des concentrations beaucoup plus élevées que la moyenne, de PFAS dans la viande et le lait issues de certaines communes. En cause, l'utilisation, jusqu'en 2006, des boues d'épuration comme engrais. Non traitées, celles-ci sont particulièrement riches en PFAS, car elles concentrent le contenu de tous les déchets.

Après la découverte de valeurs trop élevées dans la viande de quinze entreprises et dans les œufs de cinq autres, les autorités cantonales ont décidé, en toute logique, de n'émettre aucune interdiction de vente. La solution ? Tolérer l'excès de PFAS si les entreprises participent à la diminution ou bien mélanger les produits contaminés avec d'autres pour réduire les taux. Même le lobby Proviande, soucieux de l'image publique de ses produits, a émis une critique face à cette alchimie de comptoir. Ainsi, quand un canton innove, la Confédération a suffisamment de flair pour reprendre ses solutions ! La situation pourrait faire rire, tellement elle est ubuesque, si cela ne concernait pas les produits qui se retrouveront dans nos organismes ces prochaines années.

Les perspectives ne sont donc pas réjouissantes : pas de suivi de santé, pas de réductions, valeurs seuils trafiquées... Bienvenue en Suisse !

Clément Bindschaedler

# LA GAUCHE ET LA QUESTION DE LA DÉFENSE

Les slogans sur l'abolition de la guerre ne relèvent plus de la politique. Une discussion sérieuse doit partir de la réalité des menaces et ne pas confondre le militarisme, à rejeter, avec défense d'un espace démocratique, dans lequel il reste possible de lutter contre le néolibéralisme.

**A**vant même de commencer à parler de défense, nous devons nous poser une question fondamentale : faisons-nous face à une menace réelle ? Pour y répondre, nous devons définir ce que nous entendons par « nous ».

Au niveau national, pour la plupart des pays d'Europe centrale et occidentale, il n'y a aucun risque d'invasion militaire directe. Et de nombreux populistes de gauche et de droite ne s'expriment qu'en termes nationaux : « *Il n'y a pas de menace militaire pour notre nation, alors pourquoi dépenser de l'argent pour la défense ?* »

Mais cette position est contre-productive. En attisant les sentiments isolationnistes, la gauche fait le jeu de l'extrême droite. Dans ce domaine, celle-ci est plus cohérente, car elle promeut l'égoïsme dans tous les domaines. La gauche est ainsi toujours perdante à ce jeu.

Si nous adoptons, plutôt, une perspective européenne, nous devons admettre que oui, l'Europe en tant qu'entité est menacée. En revanche, la forme de cette menace varie selon les endroits.

## Domination russe à l'Est, gouvernements d'extrême droite à l'Ouest

Si nous incluons l'Ukraine dans notre conception de l'Europe, alors la guerre est déjà là, et elle est énorme. Or, la production européenne d'armes est loin d'être suffisante pour couvrir ne serait-ce que les besoins immédiats de l'Ukraine.

Cela signifie qu'il faut augmenter la production et envoyer les armes là où elles sont nécessaires.

Pour les pays situés à l'ouest de l'Ukraine, le danger ne vient pas des chars qui fonceraient sur Berlin. Un scénario plausible serait une provocation dans les pays baltes, destinée à tester la crédibilité de la dissuasion européenne. N'oublions pas que les avions de combat et les drones russes violent déjà l'espace aérien des pays voisins et testent progressivement les limites.

Du point de vue de Poutine, le scénario est tentant. L'autocrate parie que l'Europe occidentale ne se battra pas pour quelques millions d'Estoniens, de Lituaniens ou de Moldaves. Et il a des raisons de le croire. Si les grands États décident effectivement que cela n'en vaut pas la peine, alors leur dissuasion s'effondrera.

Pendant des décennies, l'Europe a compté sur la puissance militaire étasunienne. Mais ce mécanisme de sécurité s'effrite. Le problème, c'est que les secteurs stratégiques nécessaires au fonctionnement des armées européennes dépendent presque entièrement des États-Unis : transport aérien, renseignement par satellite, missiles balistiques, défense aérienne, etc.

Si les États-Unis se retirent, les systèmes de défense des pays européens deviendront complètement inopérants. La réalité aujourd'hui est que l'existence des pays européens dépend du régime d'extrême droite de Trump, qui ne réagira probablement pas en cas d'invasion.

Ils sont également vulnérables au régime d'extrême droite de Poutine, qui se réarme, se mobilise et cherche activement la confrontation. Les pays baltes, la Pologne et la Finlande doivent donc reconstituer leurs stocks et renforcer leurs infrastructures.

## Erreur historique ?

Lorsque votre voisin est la deuxième puissance militaire mondiale, qu'il bombarde quotidiennement des villes, consacre un tiers de son budget à la guerre et qualifie votre pays d'« *erreur historique* », la capacité à se défendre ne peut pas être taxée de course à l'armement. C'est une question de survie. Mais cette survie n'est possible qu'avec l'aide des alliés d'Europe occidentale, car aucun pays d'Europe de l'Est n'est capable de produire les armes nécessaires et d'affronter seul l'armée russe.

En Europe occidentale, la menace est différente. Il s'agit moins d'une invasion que de la montée de l'extrême droite. Pour Poutine, pour Trump, pour J. D. Vance, le scénario idéal est clair : une Europe de l'Est sous domination russe, une Europe occidentale dirigée par des gouvernements d'extrême droite qui partagent leur vision d'un monde divisé en zones d'influence autoritaires.

Ici, la défense a donc une autre signification : lutter contre la désinformation ; protéger les infrastructures ; bloquer l'argent étranger dans la politique ; se défendre contre les cyberattaques, le sabo-

tage et le chantage énergétique. Et aider ceux qui ont immédiatement besoin d'armes pour survivre.

En bref : nous devons adapter nos outils aux menaces. Et surtout, nous devons cesser de penser uniquement en termes nationaux étroits. Car c'est précisément cette logique nationale qui a alimenté des siècles de guerre, de destruction et de division sur le continent européen.

## Défense et militarisme

Il faut distinguer le *militarisme* de la *défense*. Le militarisme, c'est considérer la guerre comme opportunité commerciale, motivée par le profit capitaliste. C'est aussi placer la guerre au centre et y subordonner toute la société. La défense, c'est la capacité de la société à se protéger contre les agressions. Et aujourd'hui, alors que les trois plus grandes puissances militaires menacent ouvertement d'envahir d'autres pays – la Chine veut annexer Taïwan, les États-Unis ont évoqué celle du Groenland, et la Russie mène déjà une guerre en Ukraine – on ne peut pas prétendre que le problème de la défense n'existe pas.

Pour notre camp, le problème n'est pas la production en soi. Le problème est de laisser le marché décider ce qui est produit, pour qui et selon quelles règles. C'est là que se trouve le véritable champ de bataille. Qui décide ? Dans quel but ? Dans quelles conditions ? Et c'est là que la gauche a un rôle crucial à jouer s'agissant des

armes : imposer des règles strictes en matière d'exportation, assurer la transparence des contrats et le contrôle démocratique sur leur destination.

Aujourd'hui, même au sein de ma propre organisation, j'entends dire : « *Nous n'avons pas la capacité d'imposer de telles règles.* » Et je réponds : « *Avons-nous plus de capacité à abolir la guerre et les armes sur toute la planète ?* »

À ce stade, nous devons être honnêtes. Les slogans sur l'abolition de la guerre ne relèvent plus de la politique. Ils sont beaucoup plus proches de la religion, insensibles aux exigences de la réalité. Lorsque nous formulons des revendications prétendument radicales sans aucun moyen de les réaliser et sans organisation de masse en vue, le résultat pratique est simple : nous abandonnons le terrain à ceux qui sont déjà au pouvoir. Ils organiseront alors leur défense selon leurs propres intérêts. Et nous obtiendrons exactement le militarisme que nous prétendons combattre.

### Maximalisme minoritaire

Nous pouvons bien sûr prétendre que le fait d'adopter des positions maximalistes aiguëra les contradictions, approfondira les divisions sociales et précipitera l'effondrement de l'État bourgeois. Et que cet effondrement apportera la révolution, la lutte finale. Même si l'extrême droite est forte. Même si une dictature militarisée se dresse à côté. Parce que nous parions que lorsque notre État s'effondrera, les populations des dictatures militarisées voisines se soulèveront – et que dans notre pays, ce sera nous, et non l'extrême droite, qui prendrons le pouvoir.

D'accord... Mais soyons sérieux un instant. Quelle est la probabilité que les gens se révoltent dans des États militarisés, d'extrême droite et illibéraux, soumis à une surveillance de masse ? Et dans un monde de violence nue, où le pouvoir se décide par la force des armes, quelles chances la gauche d'aujourd'hui a-t-elle réellement contre l'extrême droite ?

La politique n'est pas une question de fantaisie. Il s'agit d'analyser le rapport de force réel et de faire avancer ses objectifs dans ce cadre. La question qui se pose à nous est donc simple : quelle est la position réaliste de la gauche européenne dans les conditions actuelles ?

Elle doit partir de deux exigences simultanées. Premièrement, garantir la survie structurelle d'un espace démocratique. Deuxième-

ment, lutter de l'intérieur de cet espace pour redéfinir son contenu politique et social.

Cela signifie lutter deux fois plus fort contre les politiques néolibérales, mais sans renoncer au cadre démocratique dans lequel cette lutte est encore possible.

Nous avons commencé par nous demander ce que nous entendons par « nous ». Bien sûr, du point de vue de la gauche, il ne s'agit pas d'un État-nation ou d'une communauté européenne, mais de la classe ouvrière mondiale. Or, nous devons garder à l'esprit que ni la vie humaine, ni les droits des travailleurs-ses, ni l'environnement ne peuvent être protégés dans un État qui tombe dans la « zone d'influence » de puissances impérialistes extractivistes autocratiques comme la Russie, la Chine et, progressivement, les États-Unis.

Dans un monde dominé par une politique des grandes puissances sans contrôle, les organisations progressistes et leurs valeurs sont toujours anéanties, d'abord politiquement, puis physiquement.

La démocratie libérale est pleine de contradictions. Mais ce sont des contradictions contre lesquelles nous pouvons lutter de

l'intérieur. La liberté de former des syndicats, les droits des femmes, les politiques sociales, la solidarité internationale – tout cela n'est pas abstrait, mais renvoie à des infrastructures matérielles qui dépendent de notre capacité à préserver le petit espace de liberté qui a été ouvert, dans nos sociétés, au prix de grands sacrifices.

### La Suisse, refuge pour les criminels de guerre et leur argent

Quelques mesures concrètes qui peuvent être prises en Suisse :

- S'opposer à la stratégie de la Suisse qui consiste à se cacher derrière sa « neutralité » tout en faisant commerce avec des criminels de guerre.
- Abolir définitivement le secret bancaire et les paradis fiscaux qui font de la Suisse un paradis pour les corrompus et les criminels.
- Exiger des sanctions plus sévères et des mesures diplomatiques maximales contre les États qui commettent des crimes de guerre et violent le droit international.
- Soutenir la confiscation de centaines de milliards d'actifs

russes gelés et leur utilisation pour financer la défense de l'Ukraine et la sécurité européenne. Certains craignent que cela ne crée un dangereux précédent. Ils ont raison ! La justice est toujours un dangereux précédent dans un système conçu pour protéger les riches. Mais c'est le seul précédent qui vaille la peine d'être créé.

- Autoriser la réexportation d'armes vers l'Ukraine et s'opposer à la vente d'armes aux dictatures et aux États qui violent le droit international.
- Refuser les dépenses de plusieurs milliards pour la « défense nationale ». La Suisse n'est pas menacée par l'Allemagne, la France ou l'Italie. Cet argent devrait plutôt contribuer à la sécurité collective européenne.
- Se détourner des combustibles fossiles russes et investir massivement dans les énergies renouvelables. L'autonomie énergétique est synonyme de sécurité. Chaque franc dépensé pour le gaz russe est un franc dépensé pour la guerre de Poutine.

Hanna Perekhoda  
Publié initialement sur son blog sur *Mediapart*.  
Coups et intertitres de la rédaction



Une employé de la plus grande fabrique de munitions de la multinationale Rheinmetall à Unterlüß en Allemagne. L'entreprise est un fournisseur important de l'armée ukrainienne à travers un programme dédié de l'OTAN.



Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

Rassemblement « Bloquons tout », Paris, 10 septembre 2025

En mouvement

International

France

# L'AUTRE RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ

La France d'en bas s'agite à nouveau. À la crise politique s'ajoute la crise sociale. De nouvelles perspectives sont désormais possibles.

**E**n mobilisant plus de 80 000 policier-es, l'ex-ministre de l'intérieur et le roi de l'Élysée ont clairement montré leur méthode pour affronter les participant-es au mouvement du 10 septembre, l'intimidation, la peur et la répression. Face à la mobilisation organisée par les syndicats le 18 septembre, la même approche a été utilisée.

La volonté de criminaliser le mouvement, en le jugeant violent et manipulé par certains courants politiques, en spéculant sur des images de confrontation et de dégâts matériels, n'a manifestement pas fonctionné dans les deux cas.

## Bloquons tout!

La très grande majorité des actions de mercredi (piquets de blocage, manifestations, rassemblements) a mis en mouvement de nouvelles forces et a probablement ouvert une nouvelle période de mobilisations en France.

Loin des calculs électoraux (municipales en 2026, présidentielle en 2027) et des manœuvres

des grandes écuries politiques de gauche, le mouvement va peut-être modifier la carte militante.

Ce mouvement, né d'appels sur les réseaux sociaux, s'est ensuite transformé dans son organisation. Des assemblées générales ouvertes se sont déroulées, avec des participations variables, et des compositions sociales inédites et diverses.

Les participant-es ont pu s'exprimer librement sur les types d'actions et de revendications, faire une nouvelle ou une première expérience de démocratie, d'unité et de discussion politique. Dans le cafouillage et les arrière-pensées électoralistes de la gauche, ce fait est à souligner. Les activistes n'étaient pas des petit-es soldat-es, prêt-es à suivre et à obéir à un-e chef-fe. Cette expérience de démocratie et d'unité est totalement différente des pratiques sur les réseaux sociaux.

## Le tour des syndicats

Les centaines de rassemblements ou manifestations organisées à

l'appel de l'intersyndicale (regroupant huit fédérations) le 18 septembre a réuni environ 700 000 personnes. Plus classique que la mobilisation précédente, mais bien plus massive. La coalition des huit syndicats n'a pas exprimé d'objectif précis, en s'opposant à une série de propositions du gouvernement démissionnaire, et susceptibles d'être retirées.

Les limites objectives à élargir ce nouveau mouvement de protestation, ou à simplement y participer activement, ne doivent pas être minimisées. La précarité et la paupérisation du monde du travail augmentent. Cette aggravation de la situation alimente bien sûr la colère sociale, elle peut aussi engendrer du désespoir. L'impossibilité pour de bas revenus de perdre une journée de salaire n'est pas à négliger. Surtout si cette action n'apparaît pas comme déterminante.

S'agit-il de refaire des journées d'action espacées et imposées par l'agenda des confédérations syndicales comme durant la lutte

des retraites en 2024 ? L'échec de cette stratégie a suscité de multiples interrogations quant à la manière de s'opposer à l'arrogance gouvernementale.

En bon élève de Macron, l'ex-premier ministre Bayrou a exaspéré par ses propositions. Parlant seulement d'économies pour réduire les déficits budgétaires, dont il rend responsable l'ensemble de la population, il refuse de taxer les grandes fortunes et de revenir sur les cadeaux fiscaux de la macronie. Ainsi il gonfle la colère populaire, en proposant par exemple de supprimer deux jours fériés.

## Et maintenant ?

Le mouvement du 10 septembre représente ainsi une détermination à exprimer une opposition sans compromis, illustrée par le slogan « *bloquons tout* » et avec un horizon politique plus large qu'un simple changement de personnel politique.

Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT a déclaré que le budget « *se fera dans la rue* ». Sur le principe, elle a raison de mettre en avant les rapports de force en s'appuyant sur les classes populaires plutôt que de compter sur des manœuvres au sein de l'Assemblée nationale ou d'autres échéances institutionnelles. Mais comment compte-t-elle élargir la mobilisation, transformer la colère en détermination et le désespoir en mouvement ? Le mouvement du 10 septembre avait mis en avant une stratégie, « *bloquons tout* », après le constat que des manifestations massives n'avaient pas réussi à obtenir le retrait de la réforme des retraites en 2023.

La principale faiblesse de ces deux mouvements était l'absence de revendications sociales centrales, susceptible de rassembler et d'unir un large spectre professionnel et générationnel. L'austérité ne se combattrait pas en exigeant le départ de Macron, mais en combinant des moyens de lutte radicaux peu employés impliquant une masse de participant-es, en les faisant monter contre une ou deux mesures décidées par le nouveau gouvernement.

Ces deux actions de septembre ne peuvent être qu'un début, afin de construire un mouvement plus vaste, durable et offensif. D'autres perspectives sont désormais possibles. Dans la situation de déprime actuelle, une étincelle peut faire partir et grossir un vaste mouvement, comme l'avaient encore rappelé les « gilets jaunes ».

José Sanchez

# TROP CHAUD!

L'État suisse a été condamné en 2024 pour son inaction climatique. Un film retrace l'épopée de l'association fondée en 2015 pour porter cette action en justice : les Aînées pour le climat.

**A**u printemps 2023, il se produisit quelque chose d'étonnant : la Suisse dût se défendre contre une association de femmes âgées qui l'attaquait devant la Cour européenne des droits de l'Homme. Elles dénonçaient son manque d'action contre le réchauffement climatique, qui mettait, et met encore, leur vie en danger.

Au printemps 2024, la presse du monde entier relatait la nouvelle : elles avaient gagné ! La CourEDH jugeait que le gouvernement suisse violait le droit de ses habitant-es à un environnement sain.

## Un livre et un film

L'épopée des Aînées pour le climat est retracée dans un livre paru récemment (*Le long combat des Aînées pour le climat* de Sevan Pearson) et dans le film *Trop chaud* de Benjamin Weiss qui sort ces jours.

Ce documentaire montre l'engagement opiniâtre de cette association dynamique de femmes âgées (74 ans en moyenne) qui se bat depuis 2015, date des Accords de Paris, pour obliger la Suisse à mettre en œuvre et appliquer des

mesures de protection envers sa population contre les dangers sanitaires du réchauffement climatique.

Ces têtes grises fondent initialement leur démarche sur un fait incontestable : les personnes âgées, et particulièrement les femmes, représentent le groupe de population le plus fortement touché par l'augmentation des canicules. Les pics de chaleur se synchronisent avec ceux de leur surmortalité. L'une des requérantes, très présente dans le film, a le souffle très court, une autre avoue devoir s'enfermer chez elle en été. Mais leur combat est avant tout destiné à protéger les générations futures.

Images solennelles prises à Strasbourg lors du dépôt de la plainte et du jugement, séances d'élaboration des plaidoiries d'une équipe d'avocat-es, balade devant ce qui reste d'un glacier, beaux visages de femmes âgées, débordant d'énergie et d'humour : le documentaire est varié, passionnant et original.

La victoire éclatante des Suissesses a fait jurisprudence et a soulevé de grands espoirs dans le monde entier.

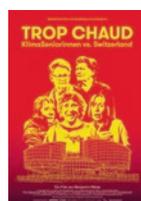
## Réactions de... la réaction

La dernière partie du film relate quelques interventions de Conseillers nationaux qui s'insurgent violemment contre cet arrêt et contre ces « *boomeuses en bonne santé, qui ont eu un peu trop chaud cet été* ». L'UDC fulmine et réclame la sortie de la Suisse du Conseil de l'Europe.

Le Conseil de l'Europe vient malheureusement, en partie, d'enterrer ce jugement en déclarant que la Suisse avait « *comblé les lacunes* » en matière climatique... alors même que les objectifs que le Conseil fédéral vient d'annoncer sont largement insuffisants !

Le combat pour le climat est donc plus que jamais d'actualité ! Soutenez-le notamment en allant voir ce film et en continuant à soutenir les Aînées pour le climat.

Maryelle Budry



*Trop chaud. Les Aînées pour le climat contre la Suisse* (CH, 2025, 77'). En salles



# TEUF TRISTE

**D**ans le désert, un père et son fils sillonnent les fêtes clandestines à la recherche de Mar, sa fille disparue depuis plusieurs mois. Leur quête les amène à suivre un groupe de fêtard-es vers une ultime rave dans les terres brûlées où musique, errance et tension se mêlent dans une atmosphère à la fois sensorielle et apocalyptique.

*Sirāt* est l'une des œuvres qui a le plus secoué le festival de Cannes cet été. Un long métrage, reparti avec le prix du Jury, salué pour sa mise en scène inspirée, un montage brillant, un traitement sonore millimétré et une photographie splendide. Toutefois, en plus de sa forme filmique remarquable, c'est bien dans le fond que l'œuvre excelle.

La narration est structurée comme un road-movie philosophique, infusant une atmosphère musicale techno des plus prenantes. L'œuvre parvient, avec finesse et justesse, à porter une charge antimilitariste et antiautoritaire en suivant un collectif marqué par les stigmates sociaux et psychologiques.

Une œuvre aux allures de manifeste libertaire racontant la lutte d'un groupe pour s'affranchir des chemins imposés et des souffrances infligées par les structures. Une quête de liberté qui se voit cependant rattrapée par la réalité violente de la guerre.

Un film pessimiste dans lequel la teuf est traitée comme une manière de s'extirper temporairement des violences systémiques, mais qui reste un sursis dérisoire face à l'inéluctabilité de l'effondrement de notre système.

*Sirāt* est une œuvre puissante qui base l'entièreté de la transmission de son message sur sa mise en scène. Le film résonne comme un écho, un avertissement face à la trajectoire mortifère que nos sociétés empruntent avec une inquiétante précipitation.

Luca Califano

## solidarités

454

26 09  
2025

C'est quoi  
ce journal ?

**V**ous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidaritéS, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse

romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement,

politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir!

Abonnez-vous!

Abonnements

## SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS!

- Annuel fr. 80
- Étudiant-e-s, AVS, AI Chômeurs-euses 40
- Soutien 150
- 3 mois à l'essai gratuit!

Vous pouvez vous abonner sur Internet: [solidarites.ch/abonnement](https://solidarites.ch/abonnement)

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:

- solidarités
- Case Postale 2089
- 1211 Genève 2
- ou [abos@solidarites.ch](mailto:abos@solidarites.ch)
- ou +41 22 740 07 40

Sommaire

3

**Racisme**  
La police tue, la justice acquitte et la Municipalité protégée

4

**Fribourg**  
En croisade contre l'État avaré! En grève contre le PAFÉ!

5

**Vaud**  
Non à la casse des services publics

6

**Genève**  
Quelles perspectives pour le mouvement de défense de l'école publique?

7

**National**  
Financer nos rentes par un génocide?

8-9

**Féminisme**  
Féminicides: sortir de l'impasse et lutter contre le continuum des violences de genre

10-11

**Santé**  
PFAS: des polluants pour la vie

12-13

**International**  
La gauche et la question de la défense

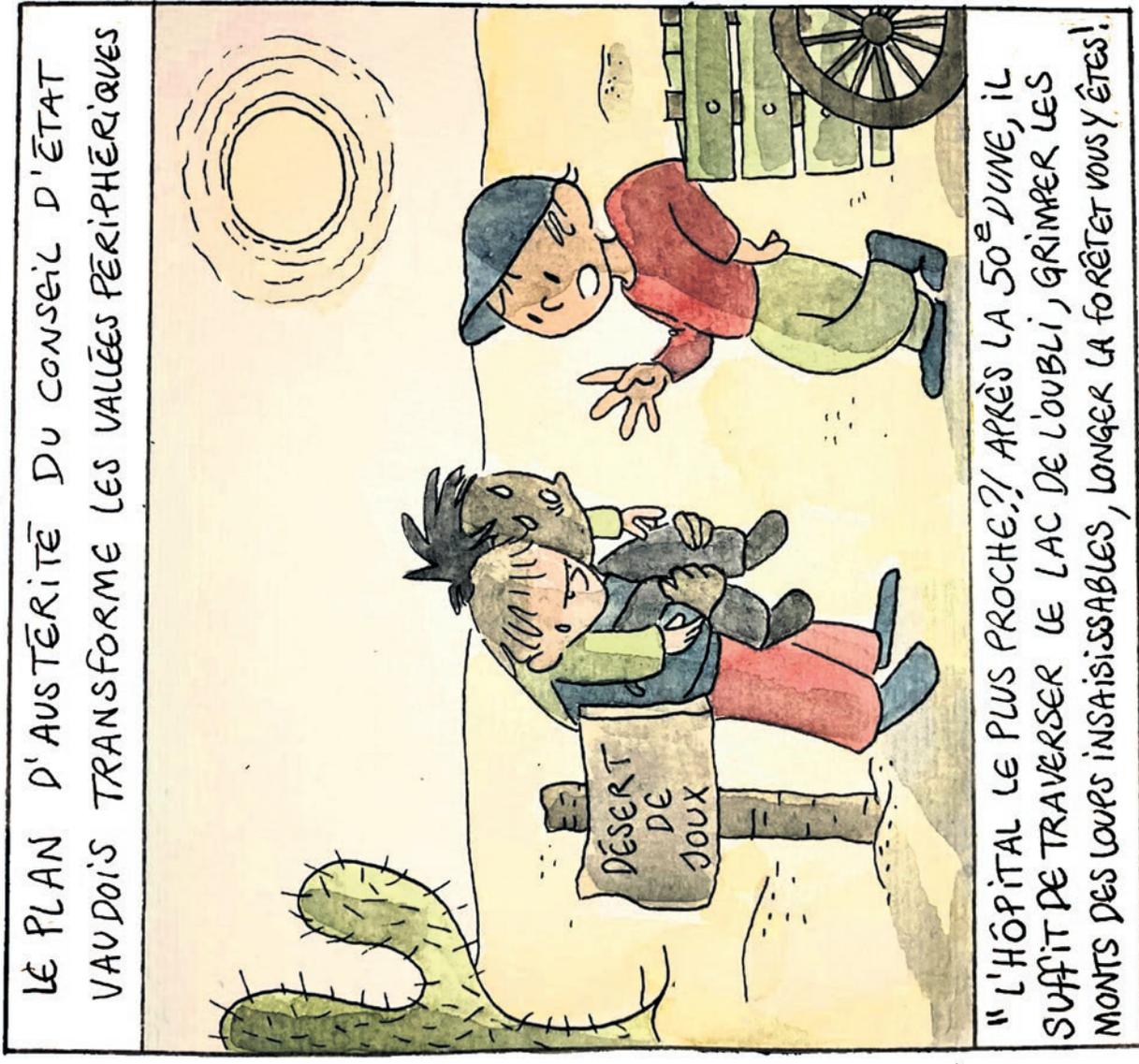
14

**En mouvement**  
France: l'autre république en marche

15

**À voir**  
Les Aînés pour le climat contre la Suisse: Trop chaud!

Sirât: Teuf triste



NIELS ET HENRI-